

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER-TRÉSORIER DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ :

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Que le conseil de cette municipalité, à une séance ordinaire tenue le septième jour du mois d'avril 2026, au lieu habituel des séances, a adopté le projet de règlement suivant :

Numéro 761-2026 : **projet de règlement modifiant le règlement de zonage #389-2007**

Ce projet de règlement vise à modifier le règlement de zonage numéro 389-2007. Il prévoit notamment une modification de la grille des spécifications de la zone 19-H et l'agrandissement d'une zone d'habitation et d'une zone mixte à même une partie de la zone industrielle 14-I.

Que le conseil municipal tiendra une assemblée publique de consultation le 23^e jour du mois d'avril 2026 à compter de 17h45 à l'Hôtel de ville, au 6310 rue Principale à Sainte-Croix, en conformité aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme ;

Qu'au cours de cette assemblée publique, le maire (ou un autre membre du conseil désigné par le conseil) expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet;

Le projet de règlement contient des dispositions susceptibles de faire l'objet d'une approbation référendaire.

Une copie de ce projet de règlement est disponible au bureau municipal de la municipalité de Sainte-Croix, pour consultation, sur les heures régulières de bureau.

DONNÉ À SAINTE-CROIX, comté de Lotbinière ce neuvième jour du mois d'avril en l'an deux mille vingt-six.

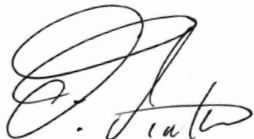


Francis Matte
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussigné, **FRANCIS MATTE**, résidant à Québec, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil, et publication sur le site internet au www.saintecroix.ca, le neuvième jour d'avril 2026.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce neuvième jour du mois d'avril en l'an deux mille vingt-six.



Francis Matte
Directeur général et greffier-trésorier